

COMMUNE DE GESVES

CONVOCATION du CONSEIL COMMUNAL

Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation

Art. L1122-17. (ancien Art.90 NLC)

Le conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente.

Cependant si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

Les deuxième et troisième convocations se feront conformément aux règles prescrites par l'article L1122-13, et il sera fait mention si c'est pour la deuxième fois ou pour la troisième que la convocation a lieu; en outre, la troisième convocation rappellera textuellement les deux premières dispositions du présent article.

Conformément au Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation,
le Collège communal a l'honneur d'inviter
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil communal
à se réunir à la SEANCE du CONSEIL qui aura lieu le mercredi 17 décembre 2025 à 19h30
en la salle des Fêtes de Gesves
(chaussée de Gramptinne, 112 à 5340 GESVES)

ORDRE DU JOUR

EN SEANCE PUBLIQUE

AFFAIRES GENERALES

1. Rapport sur l'administration des Affaires en 2025

INTERCOMMUNALES

2. IDEFIN - Assemblée générale ordinaire - 18 décembre 2025

COMMISSIONS

3. Recomposition de la CLDR - ODR II - PCDR 2022-2032 – PST 2/2.3.6.2

FINANCES

4. Budget - Exercice 2026
5. Zone de secours NAGE - Budget 2026
6. Octroi d'un subside en numéraire d'un montant supérieur à 2.500 € pour la Maison de la Laïcité - Exercice 2025
7. Octroi d'une subvention en numéraire pour les associations Gesves Extra, Ludothèque - Exercice 2025
8. Octroi d'une subvention en numéraire d'un montant inférieur à 2.500€ pour IMAJE - Exercice 2025

FABRIQUES D'EGLISE

9. Fabrique d'église de Gesves - Compte 2024
10. Fabrique d'église de Sorée - Compte 2024
11. Fabrique d'église de Mozet - Compte 2024
12. Synode de l'église Protestante de Seilles - Compte 2024
13. Fabrique d'église de Gesves - Budget 2026
14. Fabrique d'église de Sorée - Budget 2026
15. Fabrique d'église d'Haltinne - Budget 2026
16. Fabrique d'église de Faulx-Les Tombes - Budget 2026
17. Fabrique d'église de Haut-Bois - Budget 2026
18. Fabrique d'église de Mozet - Budget 2026
19. Synode de l'église Protestante de Seilles - Budget 2026

TOURISME

20. Nouvelle convention de partenariat entre l'Office du Tourisme et la Maison du Tourisme Condroz-Famenne

MOBILITE

21. Règlement complémentaire de roulage - Haut-Bois - Rue de la Salle - Établissement d'une zone 30 - PST 2/2.3.14.11
22. Règlement complémentaire de roulage - Haut-Bois - Rue de la Salle - Zone 30 - Aménagement d'un dispositif surélevé PST 2/2.3.14.11
23. Règlement complémentaire de roulage - Faulx-Les Tombes - Rues Basse Ramsée / Au Mitan / Impasse de la Cachette - Établissement d'une zone 30 - PST 2/2.3.14.11
24. Règlement complémentaire de roulage - Gesves - Rues des Moulins/Surhuy/de Houste/Belle-Vue - Établissement d'une zone 30 - PST 2/2.3.14.11

PATRIMOINE

25. Matériel informatique communal à déclasser

PCDR/ODR

26. Parc rural du centre de Gesves - Proposition de Convention d'Auteur de projet en vue de la réalisation d'un dossier de reconnaissance en Site à réaménager (SAR) au centre de Gesves - Convention avec le BEP - PST 2/2.3.6.4

CPAS

27. Adhésion du C.P.A.S. à l'Intercommunale BEP (Bureau Économique de la Province) - Approbation de la délibération du Conseil de l'Action Sociale du 14/10/2025

COOPERATION INTERNATIONALE

28. Convention avec la Commune de Savalou (Bénin) dans le cadre du Programme d'Actions CIC 2022-2026 - Désignation mandataire suite aux élections de 2024 - PST 2/2.3.8.10

JEUNESSE

29. CRECCIDE asbl - Affiliation 2026

POLICE

30. Convention de mise à disposition de dispositifs de sécurité anti-bélier (WIBLOC) par la Zone de Police des Arches

SIPPT

31. Plan global d'action 2026-2030 et Plan annuel d'action 2026 - Approbation PST 2/1.1.2.8

HUIS CLOS

ENSEIGNEMENT

1. École communale de l'Envol - Prolongation de la désignation d'une institutrice primaire temporaire à temps partiel (12 p/s, JT) dans le cadre d'un remplacement partiel (KD) (absente du 18/10/25 au 31/12/25) - Ratification de la décision du Collège communal du 03/11/2025
2. École communale de l'Envol - Prolongation de la désignation d'une institutrice primaire à titre temporaire à temps plein (24 p/s, AH) dans le cadre d'un remplacement pour 12 p/s (KD) en congé de maladie du 18/10/25 au 31/12/25 et dans le cadre de périodes organiques pour 12 p/s - Désignation du 01/10/2025 au 05/07/2026 - Ratification de la décision du Collège communal du 03/11/2025
3. École communale de l'Envol - Désignation d'une institutrice maternelle à titre temporaire (CP) en remplacement d'une enseignante maternelle définitive en congé de maladie du 04/11/2025 au 29/11/2025 (26 p/s, AR) - Ratification de la décision du Collège communal du 10/11/2025

4. École communale de l'Envol - Désignation d'une institutrice primaire temporaire à temps plein (24 p/s, CP) dans le cadre d'un remplacement (BR) du 03/11/2025 au 30/11/2025 - Ratification de la décision du Collège communal du 10/11/2025
5. École communale de l'Envol - Désignation d'un maître de morale temporaire à temps partiel (5 p/s, CA) dans le cadre d'un remplacement (PCB), absent du 13/10/2025 au 07/12/2025 - Ratification de la décision du Collège communal du 10/11/2025
6. École communale de l'Envol - Désignation d'un maître de psychomotricité à titre temporaire à temps partiel (3 p/s, SM) du 03/11/2025 au 29/11/2025 - Ratification de la décision du Collège communal du 10/11/2025
7. École communale de la Croisette - Désignation d'une institutrice maternelle temporaire à temps partiel (13 p/s, AVS) à partir du 17/11/2025 sous réserve de l'augmentation de cadre en section maternelle - Ratification de la décision du Collège communal du 10/11/2025
8. École communale de l'Envol - Rectification du barème salarial d'une institutrice primaire à temps partiel (9 p/s, JT) en fonds propres - Ratification de la décision du Collège communal du 17/11/2025
9. École communale de l'Envol - Prolongation de la désignation d'une institutrice primaire temporaire à temps plein (24 p/s, CP) dans le cadre de la prolongation d'une absence (BR) du 01/12/2025 au 05/12/2025 - Ratification de la décision du Collège communal du 01/12/2025
10. École communale de l'Envol - Désignation d'une institutrice primaire temporaire à temps partiel (20 p/s, SD) dans le cadre d'une absence (CP) du 01/12/2025 au 05/12/2025 - Ratification de la décision du Collège communal du 01/12/2025
11. École de l'Envol - Prolongation de la désignation d'une institutrice maternelle à titre temporaire (CP) en remplacement d'une enseignante maternelle définitive (26 p/s, AR) en congé de maladie du 04/11/2025 au 31/12/2025 - Ratification de la décision du Collège communal du 01/12/2025
12. École communale de l'Envol - Prolongation de la désignation d'un maître de psychomotricité à titre temporaire à temps partiel (3 p/s, SM) du 01/12/2025 au 19/12/2025 en fonds propres - Ratification de la décision du Collège communal du 01/12/2025
13. Ouverture d'une procédure de licenciement pour fautes graves
14. Ouverture d'une procédure de suspension préventive

Ainsi décidé par le Collège communal en séance du 08/12/2025

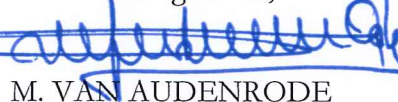
Par ordonnance :

La Directrice générale,


M-A HARDY



Le Bourgmestre,


M. VAN AUDENRODE

